

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

22<sup>ème</sup> année - N° 3921 - Mercredi 14 Juillet 2021 - Prix : 200 Fc

VACCINATION SINOPHARM :

## La 2ème phase de vaccination démarre ce mercredi



Nous informons notre aimable clientèle de la reprise des vols EWA AIR Moroni-Mayotte-Moroni tous les vendredis et dimanche à compter du 9 juillet avec des correspondances pour la Réunion et Paris.

Nos bureaux sont ouverts de 8 H à 12H.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter au :  
Contact : + 269 773 87 41/email : [resa@australairkm.com](mailto:resa@australairkm.com) /  
Route de l'Alliance Franco-Comorienne



## PATRIMOINE

# Un Plan de gestion du tourisme durable et des Sultanats historiques bientôt validé

Depuis hier se tient à l'hôtel Retaj un atelier relatif à l'inscription du site sériel "Sultanats Historiques des Comores" sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. En effet, l'Union des Comores a développé une politique culturelle nationale en 2011, qui est actuellement en cours d'actualisation. Les Comores ont ratifié la Convention 1972 de l'Unesco pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, la Convention 2005 sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles et la Convention 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

En 2018-2019, les Comores ont revu leur structure juridique afin d'y inclure les orientations de l'ensemble des Conventions de l'Unesco dans le

domaine de la culture et du patrimoine. Les Comores disposent d'une liste indicative de sites potentiels du patrimoine mondial, qui comprend quatre sites naturels, culturels et mixte, qui ont été ajoutés à la liste indicative de l'Unesco en 2007.

Les Comores préparent actuellement un dossier de candidature pour l'inscription du site sériel "Sultanats Historiques des Comores" sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Ils ont reçu une assistance internationale du Fonds du patrimoine mondial de l'Unesco pour soutenir ce processus et le Bureau Régional de l'Unesco pour l'Afrique de l'Est soutient en supplément le processus de nomination par le programme régulier de financement du patrimoine mondial de l'Unesco.

Par ailleurs les Comores viennent également de terminer leur premier inventaire national des pra-

tiques du patrimoine culturel immatériel. Le pays accueille une Biennale d'art et de nombreux autres événements et festivals culturels. Pour les organisateurs, le programme de tourisme durable de l'Unesco pour le patrimoine mondial offre une opportunité de renforcer l'environnement favorable aux Comores en préconisant des politiques et des cadres qui soutiennent le tourisme durable en tant que moyen important de gestion du patrimoine culturel et naturel.

Cela pourrait être réalisé grâce à un large engagement des parties prenantes pour la planification, le développement et la gestion d'un tourisme durable qui suit une approche de destination et se concentre sur le renforcement des communautés locales. Les Comores disposent d'une liste indicative de sites potentiels du patrimoine mondial, qui comprend quatre sites naturels, cul-



Atelier Patrimoine des Sultanats historiques.

tels et mixte, qui ont été ajoutés à la liste indicative de l'Unesco en 2007 dans laquelle on trouve dans cette liste les « Sultanats Historiques des Comores ».

Les discussions ont porté aussi sur les risques que les infrastructures touristiques portent atteinte aux sites et ressources du patrimoine naturel et culturel national, sur la menace que les propriétés naturelles et culturelles puissent être gérées de

manière non durable par rapport aux communautés avoisinantes et soutenir les objectifs de conservation des sites du patrimoine naturel et culturel tout en s'engageant dans le développement économique. Cet atelier doit aboutir aujourd'hui, à la finalisation et la validation du Plan de Gestion du Tourisme Durable des Sultanats Historiques des Comores.

Mmagaza

## SOCIÉTÉ

## La pétrographie de Mohéli a été mise en exergue

À l'occasion du 46ème anniversaire de l'indépendance des Comores, l'antenne de Mohéli du centre national de documentation et de recherche scientifique (CNDRS) a organisé dans ses locaux une exposition des roches, minéraux, des morceaux de poterie et certains coraux et coquilles des gastéropodes qui constituent la richesse de l'île.

Une exposition d'objets marins, volcaniques et céramiques de l'histoire de Mohéli a eu lieu lundi dernier à la direction régionale du CNDRS. Organisée par cette direction, elle a pour but, selon Haddad Salim Djibir le chef d'antenne de CNDRS, de développer les recherches de la pétrographie à Mohéli.

Plusieurs échantillons de pierre,

des ressources marines et céramiques ont été récupérés dans différents sites de l'île pour organiser cette exposition. Celle-ci a été organisée à l'occasion du 46ème fête nationale par la direction régionale du centre national de documentation et de recherche scientifique.

« La présence d'une diversité de pierres magmatiques tel que la tourmaline, hématite, le quartz bleu uti-

lisé pour la fabrication des bijoux, des fers ainsi qu'à la confection des montres permet de montrer l'évolution du volcanisme à Mohéli » a indiqué Haddad avant d'ajouter que le manque de ressources humaines pour l'approfondissement des recherches freine le développement des études menées jusqu'ici.

En effet à Mohéli, 2 personnes seulement exercent le métier de

chercheurs scientifiques à la direction régionale du CNDRS. Cette exposition a permis de constater la richesse archéologique que recèle l'île de Mohéli. Une découverte qui devrait être valorisée afin d'accroître l'économie du pays en général et de Mohéli en particulier.

Riwad



Expertise France, l'agence publique française de conception et de mise en oeuvre de projets internationaux de coopération technique, recrute :

**UN(E) CHARGÉ(E) DE PROJET SPECIALISE DANS LA TRANSFORMATION DES PRODUITS DE RENTE**  
Poste basé à : Moroni – Union des Comores



### MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

#### OBJECTIF DU PROJET

Le projet AFIDEV (appui aux filières d'exportation et au développement rural) a pour finalité d'améliorer la compétitivité et l'organisation des filières agricoles d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle) : il doit contribuer à augmenter les volumes et la qualité des productions, améliorer les revenus des acteurs et créer des emplois durables. Le projet est financé par l'Agence française de développement et mis en oeuvre par Expertise France dans le cadre d'un accord de partenariat signé avec le Ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement.

#### POSITIONNEMENT DU CHARGE DE PROJET

Le chargé de projet sera sous la responsabilité du chef de projet et du référent technique. Il appuiera les CRDE partenaires du projet AFIDEV et il collaborera étroitement avec les services du Ministère de l'agriculture, notamment la DNSAE (Direction nationale de la stratégie de l'agriculture et de l'élevage), et l'unité de coordination ministérielle.

#### MISSIONS A REMPLIR

Mise en place d'une ingénierie commune publique-privée sur la transformation

Conduite d'inventaires, d'analyses et d'études des marges de progrès s'agissant de la transformation des produits de rente (y compris études des besoins en financement)

Mise en place et animation de groupes de travail réunissant opérateurs publics et privés compétents dans la transformation ; élaboration et actualisation de feuilles de route

#### Développement de services d'appui à la transformation au sein des CRDE

Conception et dispensation de formations sur la transformation, élaboration de référentiels techniques (création d'offres de services dans les plans d'action des CRDE)

Appui au montage et au financement de projets innovants en matière de transformation, de qualité, de positionnement marché ; capitalisation des expériences et publication

#### Contribution à la gestion et au pilotage du projet AFIDEV

Engagement et suivi des marchés et contrats de subvention passés entre Expertise France, les CRDE et les porteurs de projets innovants dans le domaine de la transformation  
Renseignement des bases de données dédiées au suivi-évaluation  
Aide à la rédaction des rapports d'intervention et d'a-

vancement périodiques des activités.

#### PROFIL RECHERCHÉ

- \* Titulaire d'un Master en ingénierie des procédés ou en économie d'entreprise ;
- \* Expérience d'au moins 5 ans en gestion de projet ;
- \* Maîtrise des logiciels de bases de données ;
- Capacité de conception de référentiels de formation et en gestion financière et comptable ;
- \* Aptitudes rédactionnelles confirmées ;
- \* Si possible, expériences précédentes dans un pays autre que l'Union des Comores.

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- \* **Durée de la mission** : la durée du contrat sera de 1 an renouvelable.
- \* **Nature du contrat** : Contrat de travail local via une société de portage salarial

Merci de transmettre votre candidature composée d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation, de vos prétentions salariales et d'au moins 3 références avec le scan du diplôme le plus élevé, le plus tôt possible à l'adresse [CPEF@fthmconsulting.com](mailto:CPEF@fthmconsulting.com)

Veuillez noter que la communication des références est obligatoire et vaut autorisation de les contacter.

## VACCINATION SINOPHARM :

## La 2ème phase de vaccination démarre ce mercredi

*Comme prévu la deuxième phase de vaccination pour endiguer la pandémie de Covid-19 sera lancée aujourd'hui à travers l'ensemble du pays. Une trentaine de représentants de l'exécutif de l'île donnera le coup d'envoi.*

La deuxième campagne de vaccination démarre ce mercredi 14 juillet au siège de

l'exécutif de Ngazidja, Ngazi Ngomé. Une trentaine de représentants du gouvernorat va donner le coup d'envoi. Et cette seconde campagne concerne les personnes âgées de 40 ans et plus, les sportifs et les étudiants en instance de voyage. « Cette campagne est rendue possible grâce aux 313 000 doses de vaccin Sinopharm réceptionnés le mois dernier. La campagne va

durer 42 jours pour les deux doses », souligne un agent du gouvernorat.

78 sites sont identifiés dans les trois îles dont 39 à Ngazidja, 27 à Anjouan et 12 pour Mohéli. Et pour rendre accessible cette vaccination, il y aura des sites fixes et des sites mobiles. Les autorités sanitaires souhaitent atteindre 30% des objectifs fixés. Il est à rappeler que le

gouvernement se veut rassurant sur cette vaccination de masse. Ce dernier a pris l'engagement de vacciner 60% de la population pour atteindre l'immunité collective souhaitée par les scientifiques. Avant la fin de l'année.

Lors de la réception du vaccin chinois Sinopharm à l'aéroport international, la ministre de la santé Loub Yacouti a expliqué que pour

atteindre l'immunité collective, il faut vacciner 60% de la population et d'ici fin août le pays réalisera 28%. Pour mémoire, le pays a vacciné 7% de la population lors de la première campagne lancée en mars-avril.

Andjouza Abouheir

## AFFAIRES SAMBI ET SALAMI :

## La France agit « à bas bruit »

*Pour sa toute dernière rencontre avec la presse avant la fin de sa mission aux Comores à la fin de ce mois de juillet, l'ambassadrice de France à Moroni Jacqueline Bassa-Mazzoni a dévoilé la stratégie de Paris relative à la détention de l'ancien président Sambi et du gouverneur déchu d'Anjouan, Salami.*

C'est une révélation qui pourrait ne pas parvenir à éteindre la colère de ces Comoriens vis-à-vis de la France, dont le silence sur les dossiers dits chauds est pointé du doigt. Mardi 13 juillet, à la veille de la célébration de la fête nationale française, l'ambassadrice de France à Moroni Jacqueline Bassa-Mazzoni a donné sa toute dernière conférence de presse. Celle dont la mission arrive à terme à la fin de ce mois de juillet a tenu cette rencontre à la résidence de France à Voidjuu, au nord de la capitale fédérale Moroni en présence d'une dizaine de journalistes.

La question de la perte d'influence de la France aux Comores en faveur d'autres puissances régionales et mondiales s'est inévitablement invitée. Et la diplomate se voulait imperturbable : « Notre objectif n'est pas d'être le premier », répond celle pour qui l'influence de la France consiste à accompagner la population « et non pour démontrer notre puissance ». Pour autant, la France ne lâche pas prise la question de leadership. « Je pense qu'on peut retrouver notre place en travaillant sur le soft [power] ».

Le soft power, cet art de la persuasion qui s'oppose au pouvoir coercitif. Pourquoi la France, patrie des Droits de l'homme, ne s'en sert pas pour plaider pour les droits des détenus à Moroni, au premier rang desquels l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi et le gouverneur déchu d'Anjouan Abdou Salami Abdou, détenus respectivement depuis mai et octobre 2018, sans jamais être jugés ? Cette France, avec l'Union Européenne, prompte

à bondir jusqu'à sanctionner des autorités de Kremlin, quand ce sont les droits de Navalny, l'opposant à Poutine, qui sont bafoués. Le manque de réactions énergiques sur les violations des Droits de l'homme aux Comores ne constitue-t-il pas un facteur de perte de vitesse de Paris à Moroni ?

L'ambassadrice de France ne s'est pas laissée démonter face à cette question. Loin de là. « Il y a le visible et l'invisible. Ce n'est pas parce qu'on fait des choses à grand bruit qu'on est efficaces. On peut agir à bas bruit. Et pour tous ceux qui sont en difficulté, je n'en dirais pas plus », devait-elle répondre, avant de poursuivre, relancée par la journaliste : « Nos deux présidents ont eu l'occasion de s'entretenir. Je vous ferai remarquer qu'après la visite du président Azali Assoumani en juillet [2019] à Paris, quelques semaines après il y a eu des libérations et des grâces qui ont été accordées. La discussion entre les chefs d'États, c'est valable pour tous les



Au milieu, l'ambassadrice de France à Moroni Jacqueline Bassa-Mazzoni

pays. Ils mettent sur la table les problèmes qu'ils ont à évoquer. On ne s'interdit rien. Mais c'est vrai qu'il y a des choses pour lesquelles il vaut mieux agir à bas bruit que de faire grand bruit. C'est notre manière d'a-

gir ». Mais c'est vrai, aussi, que c'est à la France, seule, de choisir à qui accorder de l'importance et pour qui agir « à bas bruit »...

Andjouza Abouheir

## FOOTBALL

## " Ce n'est pas le coach seul qui est décoré mais tous les fans des Coelacanthes "

*Après sa décoration le 6 juillet dernier (au rang de chevalier du croissant vert) par le président de la République, le coach des Coelacanthes, Amir Abdou a été honoré par le conseiller privé en charge de l'économie et des finances du président Azali et la direction générale de la douane le vendredi 09 juillet dernier pour avoir fait rêver les comoriens.*

La fête nationale de cette année était placée sous le signe des Coelacanthes. A cette occasion, le président de la République a élevé au rang de chevalier de l'ordre du croissant vert le coach des Coelacanthes pour le travail accompli à la tête de l'équipe nationale. Vendredi 09 juillet dernier, c'était au tour du conseiller privé en charge de l'économie et des finances et la direction générale de

la douane d'honorer Amir Abdou. « Il fallait célébrer cette décoration car ce n'est pas juste le coach qui est décoré mais c'est tous les fans des Coelacanthes, et tous les comoriens qui étaient honorés », déclare Nour

El Fath Azali. A travers la qualification des Coelacanthes à la CAN au Cameroun, Amir Abdou a démontré que si on veut, on peut. « Les comoriens vivant à l'extérieur peuvent réussir aux Comores. Donc j'encou-

rage ces derniers à venir et amener le pays vers des nouveaux horizons et ils seront décorés et honorés comme il se doit », poursuit-il.

Selon Nour El Fath, tout a commencé par un rêve du coach Amir Abdou, à savoir qualifier les Comores à la CAN. « Donc non seulement coach Amir Abdou a osé rêver mais il a fini par réaliser son rêve. C'est un message important pour les jeunes dont je représente. Oser rêver et se donner les moyens de réaliser ces rêves. On a besoin de personne comme coach Amir Abdou pour oser rêver que le pays se dirigera vers l'émergence en 2030 et se donner les moyens de l'exécuter », avance-t-il. Malgré son statut de conseiller aux affaires économiques, il reste néanmoins un jeune et fan de sport. Il a travaillé conjointement avec le ministre des finances pour faire en sorte qu'Amir Abdou ait un

contrat avec les Coelacanthes, ce qui n'était pas le cas avant et d'autres initiatives.

De son côté, Amir Abdou a salué ce geste et a montré que la qualification des Coelacanthes est le fruit d'un travail débuté depuis 2014. « Ma décoration n'est pas à moi seul. Mais c'est pour la Nation entière. Depuis le début, le peuple comorien était derrière nous et on ne peut que le remercier », dit-il. Pour le Cameroun, Amir Abdou compte encore une fois pour son premier partenaire qui est l'Etat pour mener à bien cette compétition. « Tout au long de ce projet, l'Etat était derrière nous et nous comptons sur lui et d'autres partenaires pour nous accompagner au Cameroun ».

BM Gondet



## TROIS QUESTIONS À ELIASSE EZALDINE

## " La société, la langue et la culture forment un tout "

*La pluralité linguistique aux Comores est un sujet qui intéresse de plus en plus de spécialistes ces dernières années. C'est le cas d'Eliasse Ezaldine, ce sociolinguiste comorien natif de Mohéli, qui a accepté de les répondre aux questions de La Gazette des Comores HZK-Presse.*

**Question : Quel regard portez-vous sur la coexistence de plusieurs dialectes aux Comores ?**

**Eliasse Ezaldine :** Il s'agit d'une richesse plurilingue. Dans l'environnement linguistique comorien, on compte onze langues dont quatre variétés dialectales (shiNgazidja, shiNdzuan, shiMwali et shiMaore) et sept langues étrangères (le français, l'arabe, l'anglais, le malgache, le swahili, l'espagnol et le chinois). Le français et l'arabe sont officiels aux côtés du shikomori. C'est très dommage que le swahili ne figure pas sur la liste des langues officielles aux Comores, vu son impact géostratégico-linguistique dans la région.

**Question : Quels statuts ont ces langues dans l'écologie linguistique comorienne ?**

**EE :** Je commence d'abord par le shikomori. Il jouit d'un statut officiel et national. Le shikomori est censé intervenir dans le domaine administratif (documents officiels,

tribunaux, parlement) mais il a une fonction limitée puisque son écriture n'est pas encore rendue officiellement effective sur l'ensemble du territoire national. Il est présent à la maison, dans les rues, places publiques, dans la cour de l'école, dans les discours officiels, au parlement... cette langue s'attelle sur le domaine informel et elle est vernaculaire. Les dialectes qui le composent assurent une communication orale dans les quatre îles.

Ensuite, le français est une langue coloniale, elle est présente dans l'administration, l'enseignement, la quête du savoir universel, l'international. Par son ancrage d'une langue coloniale, puissante et écrite, elle exerce une influence sur les locuteurs qui la positionnent sur un paradigme de verticalité. Dans certains milieux aisés, quand on ne sait pas parler français, on est considéré comme sauvage, quelqu'un qui n'est pas instruit et qui manque d'ouverture d'esprit. On s'évertue à parler le français à la maison pour que les enfants aient une fluidité à le parler à leur tour. Et cela est toute une fierté pour certaines personnes.

Pour l'arabe, c'est une langue liturgique. Elle est présente dans les mosquées, « madrasas », à l'école moderne, à l'université et timidement dans les administrations. Il est une langue symbolique et intouchable de par son statut religieux qui le

cloisonne dans son caractère sacré. Dans certains milieux, celui qui parle arabe est considéré comme un connaisseur de la religion musulmane. Il peut même occuper le rang d'un imam. Les Comores étant un pays de confession musulmane très prononcée, l'arabe exerce une autorité sur les us et coutumes. Dans une cérémonie de mariage entre autres, l'ouverture se fait généralement par la lecture du coran. Par ailleurs, dans les discours politiques ou autres, certaines personnes introduisent des mots arabes avant de commencer leur discours pour lui donner plus de crédibilité ou d'autorité devant le public.

Les autres langues étrangères ont des fonctions très réduites : l'anglais et l'espagnol sont parlés à l'école et à l'université. Le malgache et le swahili sont pratiqués timidement dans certains milieux malgachophones, swahilophones et sinophones.

**Question : Par rapport aux problèmes quotidiens auxquels le comorien est confronté tous les jours, pensez-vous qu'il a aussi le temps de penser au problème des langues et leur fonctionnement ?**

**E.E. :** C'est une très bonne question, je vous en remercie. Notre plus grand problème aux Comores, à mon avis est que tout le monde est spécialiste dans tous les domaines.



La problématique liée aux pratiques et représentations linguistiques devrait être abordée en profondeur par des acteurs spécialisés dans le domaine afin de trouver des réponses scientifiques au problème posé. En revanche, tout le monde pense être à même de trouver des éléments de réponse souvent même en remettant en cause un travail scientifique fait par les spécialistes du domaine. Pour répondre très clairement à la question posée, une langue est un

objet social, elle reflète l'image de la société à laquelle elle appartient. Elle vit et cherche à se frayer une place au sein de la société au même titre que l'être humain. Donc dire que nous avons autant de problème qu'il est impossible de penser au problème lié aux langues, c'est tout simplement dissocier la société, la langue et la culture pourtant elles forment un tout.

Propos recueillis par Riward

## VENTE AUX ENCHERES

Extrait du cahier des charges en exécution de l'ordonnance N°01 DU 09/11/2020 rendue par le Tribunal de Commerce de Fomboni, revêtus de la formule exécutoire en date du 05 Mars 2021.

## DÉROULEMENT DES ENCHÈRES

L'adjudication sera faite au plus offrant enchérisseur. Elle aura lieu en un seul lot.

## HUISSIER DE JUSTICE

**Maitre SOYFIDINE ALI MOHAMED**, Huissier de justice à Fomboni et y demeurant, tel 37943 31

## MISE A PRIX DE LAPROPRIÉTÉ CITÉE

Lot 1 :

La propriété dite "KARIBOU" sise à Mferedjini, Fomboni Mohéli, d'une contenance déclarée de 03 ares 25 centiares appartenant à M. Anlioidine Abdallah, avec TN° 162/DM ; hypothèque enregistrée avec affectation n°30641 vol 722 daté du 11-06-2013: la somme de NEUF MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE SEIZE MILLE FRANCS COMORIENS (KMF 9.276.000). OUTRE LES FRAIS ET AUTRES ACCESSOIRES ;

## BÉNÉFICIAIRE DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

EXIM BANK COMORES Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au Capital de KMF 1 000 000 000 dont le siège social est à Moroni, place

de France, immatriculée au Registre du Commerce de Moroni en date du 05 décembre 2007 sous le n°178/07 du registre chronologique et n°3346-B-07 du registre analytique, représentée par son Directeur Général et National.

## LES DEBITEURS

Magasin « KARIBOU » ayant comme représentant Mr Anlioidine Abdallah, personne physique assujettie, immatriculée sous le no130/2017 du registre chronologique et sous le no07A07, débiteur déchu, né à Fomboni-Mohéli et y demeurant

## JOUR ET LIEU DE LA VENTE

Le Samedi 31 JUILLET 2021 à 11h: 30, au TRIBUNAL DE COMMERCE DE FOMBONI

## GARANTIE À FOURNIR PAR L'ADJUDICATAIRE

Avant de porter les enchères, toute personne qui désire acquérir la propriété doit déposer une **caution représentant 10% du montant de la mise à prix** par chèque bancaire libellé au nom d'Exim Bank Comores S.A auprès de cette dernière.

La caution lui sera restituée, faute d'être déclaré adjudicataire.

Si l'adjudicataire est défaillant, la somme versée ou la caution apportée est acquise aux créanciers participant à la distribution après déduction des frais de la nouvelle vente.

Toute personne qui désire acquérir la propriété peut se faire représenter par son avocat ou un mandant détenant une procuration authentifiée par un notaire.

## FRAIS DE POURSUITES

L'adjudicataire devra payer au notaire, en sus de prix d'adjudication et **dans les 8 jours suivant l'adjudication** tous les frais pour parvenir à la vente et préalable à celle-ci, soit ceux de poursuites de vente, ceux de l'huissier de justice, soit du présent cahier des charges et de son dépôt, de tous procès-verbaux de dire, ceux de publicité et d'autres d'après la taxe qui en aura été faite et dont le montant sera annoncé publiquement lors de l'ouverture des enchères.

Le principal de l'acquisition devra être payé au **plus tard dans les 20 jours suivant le prononcé de l'adjudication**. A défaut de ce paiement, ce prix produira les intérêts au taux 5% à compter du jour de l'adjudication sans mise en demeure préalable et sans préjudice à l'exigibilité.

Le Procès-verbal d'adjudication ne pourra être délivré par le Notaire qu'après justification du paiement desdits frais.

## Soidri BACO ABDALLAH

Avocat au Barreau de Mutsamudu

Mirontsy-Anjouan

Union des Comores

Tel : 448 75 49/348 75 49

soidribacoabdallah@gmail.com